

DIVES SUR MER

Plan Local d'Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 07 septembre 2009 et 2012

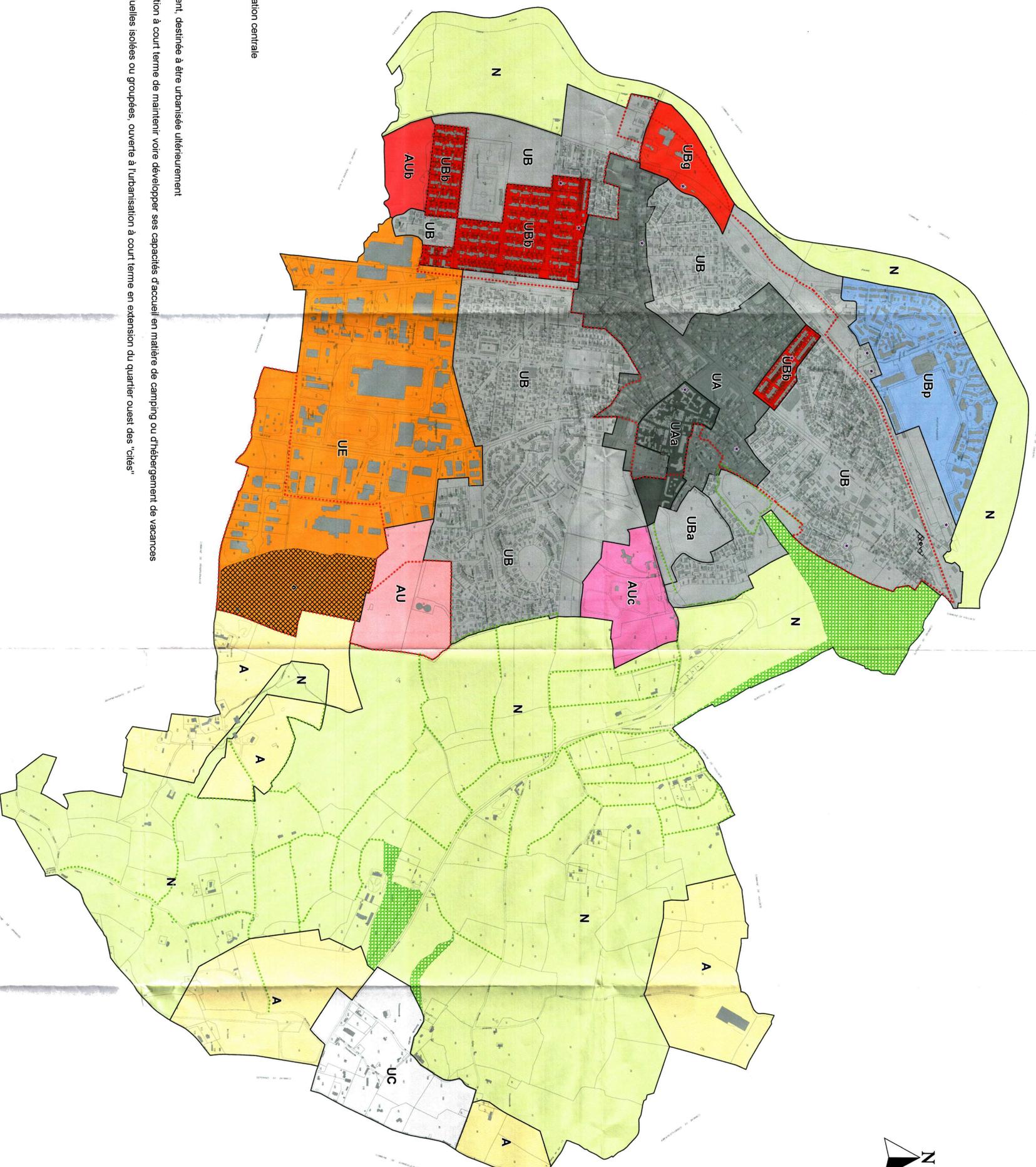
Modification du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

REGULÉ :
19 JUILLET 2015
SOUS-SCRIPTEUR
DE L'ANNEXE

Reglement graphique

1/5 000ème



Zones urbaines

UA Centre-ville aggloméré traditionnel

UBa Centre-ville dense

UB Habitat mixte composé de collectifs bas et individuels

UBa Hauteur des constructions limitée

UBb Anciennes cités

UBg Secteur de la gare

UBp Secteur de Port Guillaume

UC Hameau en partie urbanisée et excentrée de la zone d'urbanisation centrale

UE Activités industrielles, artisanales, tertiaires et commerciales

Zones à urbaniser

AU Zone partiellement desservie, en infrastructure et assainissement, destinée à être urbanisée ultérieurement

AUb Zone comprenant le site actuel du camping et ayant pour vocation à court terme de maintenir voire développer ses capacités d'accueil en matière de camping ou d'hébergement de vacances

AUc Zone principalement destinée à recevoir des habitations individuelles isolées ou groupées, ouverte à l'urbanisation à court terme en extension du quartier ouest des "Cités"

Zones agricoles

A Zones agricoles

Zones naturelles ou forestières

N Zones naturelles ou forestières

Espaces Boisés Classés

Emplacement réservé

1 Extension de la zone d'activité

2 Prolongement du Boulevard Maurice Thorez

Haies bocagères classées en Espaces Boisés Classés

* Bâtiment recensé comme à préserver au titre de l'art. L.123-1-5-III 2° du CU

Droit de préemption urbain simple

Droit de préemption urbain renforcé